

Gorges d'Oublèze, Ruisseau de la Gervanne, Plateau et Rocher de Vellan

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 1 992,77 ha

Drôme EYGLUY-ESCOULIN, LE CHAFFAL, OMBLEZE, PLAN-DE-BAIX

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
Végétaux sucoérieurs	2	Mammifères	1	Crustacés	2	Libellules	2
Mousses, lichens	0	Oiseaux	2	Mollusques	0	Orthoptères	0
		Poissons	0			Papillons	1

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : **73**

Description et intérêt du site

Cet ensemble naturel, comme le Massif de la forêt de Saoû est certainement le plus vaste et le plus riche du secteur. Il constitue avec un autre situé plus à l'ouest le plus grand ensemble fonctionnel pour la grande faune au sud-ouest du Vercors. Les gorges d'Oublèze sont profondes, formées de grandes falaises calcaires. La Gervanne, rivière d'eau pure coule en leur fond. Longue de trente kilomètres, elle prend sa source au pied du col de la Bataille et forme une chute de soixante-douze mètres de haut à la sortie des gorges, le Saut de la Druipe. La Vallée de la Gervanne est marquée par la présence d'un karst très puissant, avec notamment une importante résurgence vaclusienne, la source des Fontagnieux de Beaufort. Le Plateau de Vellan est un site encore sauvage situé dans le Vercors méridional, c'est un plateau calcaire, entouré de grandes falaises. Treize espèces végétales remarquables ont été recensées sur l'ensemble du site (gorges et plateau), les plus remarquables étant les genévriers : Genévrier thurifère et Genévrier de Phénicie, présents à proximité des falaises ou des éboulis. Dans les Gorges d'Oublèze, les habitats naturels les plus précieux du site sont les grandes cascades de tuf, pouvant dépasser cent mètres de hauteur, situées pour la plupart dans les falaises de la rive droite. Elles sont constituées d'une douzaine de sources calcaires pétrifiantes à bryophytes (mousses) avec formations actives de tuf calcaire, ou travertin, roches calcaires présentant des cavités garnies de cristaux. La formation de tuf s'observe quand l'eau souterraine du karst est saturée de calcaire et de gaz carbonique. Lors de sa sortie à l'air libre, le gaz carbonique, sous l'effet de l'activité d'assimilation des algues et des mousses, s'associe au calcium présent dans les roches calcaires, pour former du carbonate de calcium, qui précipite au contact de l'eau et façonne, alors, des concrétions sur les plantes et dans le lit du ruisseau. Les formations tufeuses sont d'une grande fragilité. Pour qu'elles se développent, il faut que l'intensité de la précipitation l'emporte sur la force de l'érosion. Certaines cascades dans les gorges sont constituées de véritables terrasses de tuf en continuelle croissance. Ce développement est dû pour une bonne part à l'action des mousses incrustantes du genre *Cratoneuron*. La protection de tels milieux naturels est considérée comme un enjeu prioritaire au niveau européen. Quand les sources sont actives, ces mousses sont accompagnées par des espèces des "bas-marais" (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique), des laïches en particulier. Une des plantes caractéristiques du site est une petite plante carnivore, la Grassette commune. Sur les dépôts de tuf fossilisé, la végétation est composée de plantes de pelouses calcaires. Le tuf est une roche qui était autrefois utilisée comme pierre de taille pour les constructions et monuments, notamment dans la vallée. Ces formations, généralement confinées en petits éléments, présentent ici un développement remarquable, sur une superficie de l'ordre de quinze hectares. Pour conserver ces habitats relativement restreints en superficie, il est indispensable de conserver également les habitats associés et le système hydrologique dans son ensemble : plateau du Vellan, Pescher et plateau d'Anse. Deux espèces de rapaces rares et une grande colonie de Martinet à ventre blanc se reproduisent dans les plus grandes falaises. Le plus prestigieux est l'Aigle royal dont la présence dans les gorges d'Oublèze est connue depuis plus d'un siècle. Les passereaux nicheurs sont également d'une grande diversité, notamment sur le versant du hameau d'Ansage. Les plus intéressants sont le Tichodrome échelette qui se reproduit ici en basse altitude, et la Fauvette pitchou et la Fauvette orphée qui sont des passereaux méditerranéens parvenant ici en limite de leur aire de répartition géographique. L'ensemble de la vallée présente de très fortes potentialités pour les ongulés sauvages. Chamois, Chevreuil, Cerf élaphe y sont bien présents et la vallée sera probablement colonisée un jour par le Bouquetin des Alpes. Le Plateau de Vellan recueille les eaux pluviales qui alimentent de nombreuses sources et notamment les tuffières des gorges d'Oublèze. L'extension du site délimité vers le nord est donc justifiée pour la protection des sources dans les gorges. Plusieurs espèces végétales protégées y sont présentes, notamment la Raiponce de Charmeil et la Lunetière à tige courte. L'observation du Grand Ephèdre est remarquable bien qu'il ne s'agisse pas d'une espèce protégée, celle-ci compte en effet moins de dix stations dans la Drôme. Ce plateau constitue également une zone de quiétude pour la faune : le site est favorable à la reproduction de grands rapaces comme le Circaète Jean-le-Blanc et espace d'extension potentiel pour les populations de cerfs du massif du Vercors.

Milieus naturels

34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
41.13	HETRAIES NEUTROPHILES
54.12	SOURCES D'EAU DURE
61.3	BOULIS OUEST MEDITERRANEENS ET BOULIS THERMOPHILES

Flore

Aethionéma des rochers	<i>Aethionema saxatile (L.) R. Br.</i>
Nielle des blés	<i>Agrostemma githago L.</i>
Ail des ours	<i>Allium ursinum L.</i>
Cerfeuil vulgaire	<i>Anthriscus caucalis</i>
Rapette couchée	<i>Asperugo procumbens L.</i>
Doradille des sources	<i>Asplenium fontanum (L.) Bernh.</i>
Doradille élégante	<i>Asplenium lepidum C. Presl</i>
Lunetière à tiges courtes	<i>Biscutella brevicaulis Jordan</i>
Linaira velue	<i>Chaenorhinum villosum (L.) Lange</i>
Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i>
Cléistogènes tardif	<i>Cleistogenes serotina (L.) Keng</i>
Sumac fustet	<i>Cotinus coggygria</i>
Echinops à têtes rondes	<i>Echinops sphaerocephalus L.</i>
Grand éphèdre	<i>Ephedra major Host [1831]</i>
Epipactis de Müller	<i>Epipactis muelleri Godfery</i>
Panicaut champêtre	<i>Eryngium campestre L.</i>
Gaillat à feuilles d'Asperge	<i>Galium corrudifolium Vill.</i>
Gaillat jaunâtre	<i>Galium obliquum Vill.</i>
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum (L.) Sprengel</i>
Genévrier de Phénicie	<i>Juniperus phoenicea L.</i>
Genévrier thurifère	<i>Juniperus thurifera L.</i>
Gesse de Nissole	<i>Lathyrus nissolia L.</i>
Mélampyre des champs	<i>Melampyrum arvense L.</i>
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum L.</i>
Ophrys de Bertoloni (Ophrys de la Drôme)	<i>Ophrys bertolonii Moretti</i>
Ophrys de la Drôme	<i>Ophrys drumana Delforge</i>
Orchis de Provence	<i>Orchis provincialis Balbis ex DC.</i>
Orchis à trois dents	<i>Orchis tridentata Scop.</i>
Raiponce de charmeil	<i>Phyteuma charmelii Vill.</i>
Millet paradoxal	<i>Piptatherum paradoxum (L.) P. Beauv.</i>
Réséda des teinturiers	<i>Reseda luteola L.</i>
Saxifrage à bulbilles	<i>Saxifraga granulata L.</i>
Silène conique	<i>Silene conica L.</i>
Silène à petites fleurs	<i>Silene otites (L.) Wibel</i>
Épiaire blanche	<i>Stachys germanica L.</i>
Stipe pennée (Plumet, Marabout)	<i>Stipa pennata L.</i>
Grande Tordyle	<i>Tordylium maximum L.</i>

Faune vertébrée

Mammifères

Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>

Oiseaux

Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>

Faune invertébrée

Crustacés

Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>
-----------------------------	----------------------------------

Libellules

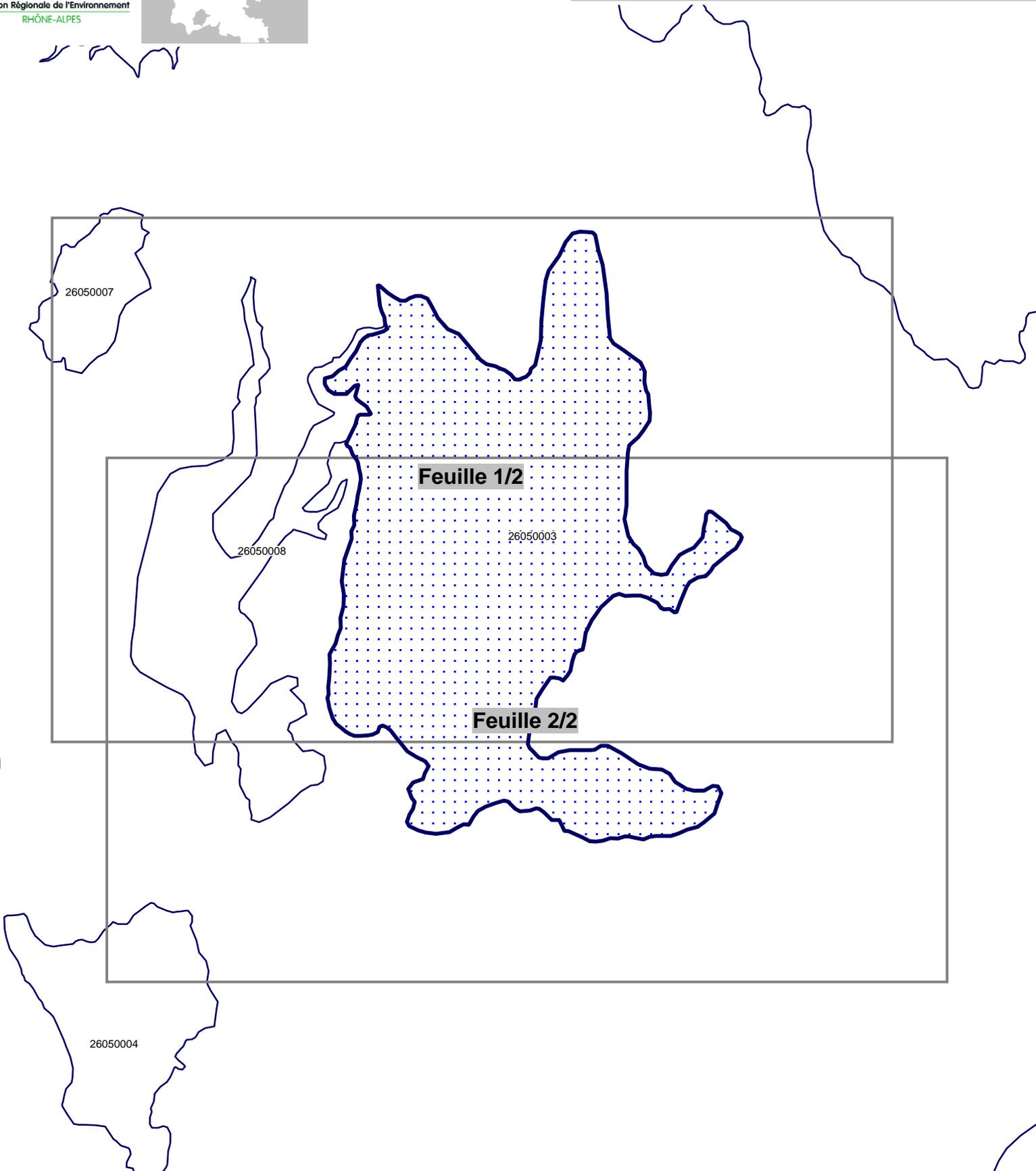
Cordulégastré bidenté	<i>Cordulegaster bidentata</i>
-----------------------	--------------------------------

Papillons

Apollon	<i>Parnassius apollo</i>
---------	--------------------------

Bibliographie

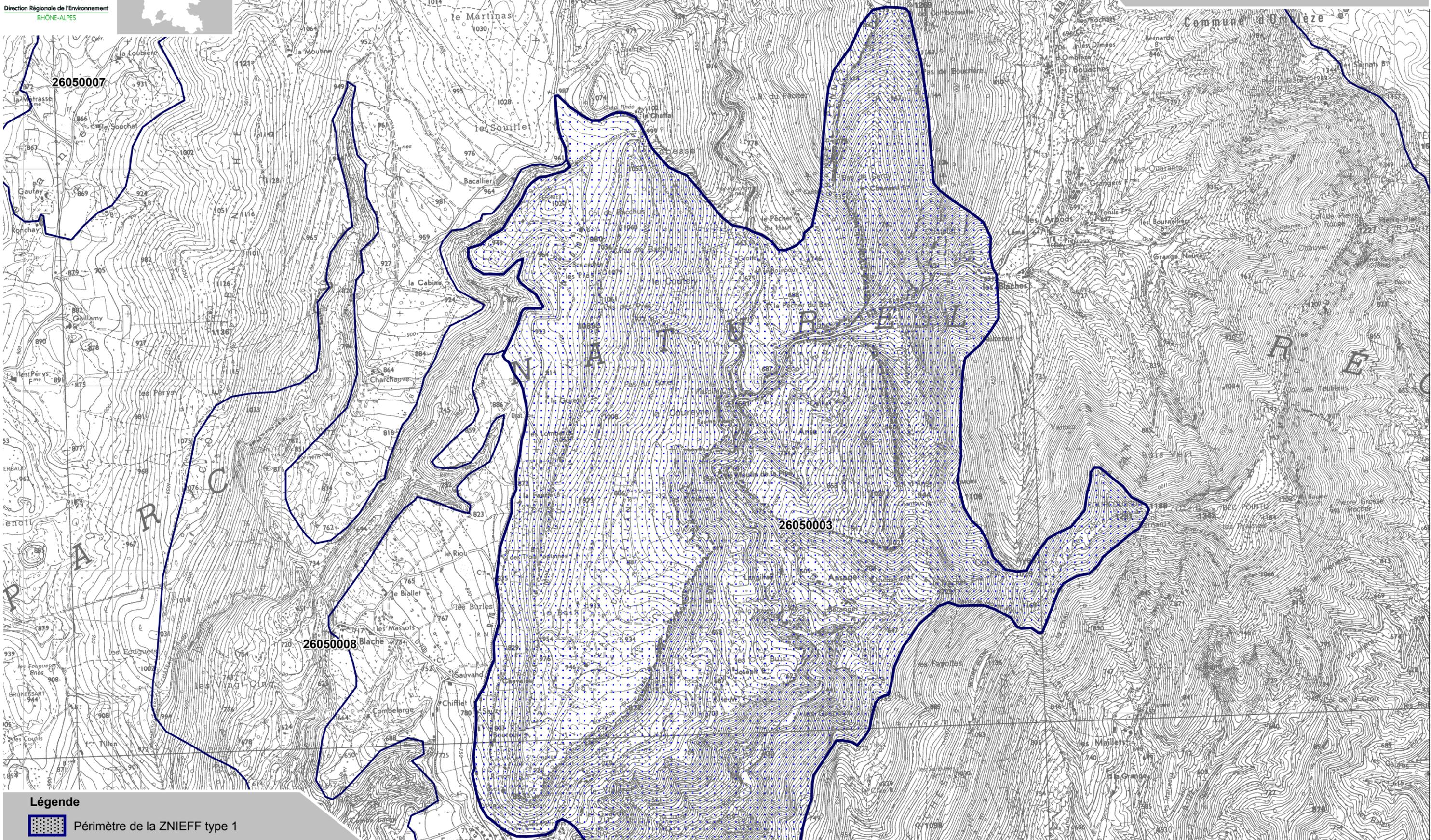
- BALIAN C.**
Inventaire et étude sur l'écrevisse à pieds blancs (Austropotamobius pallipes)
42 pages 2000 Consultable : DIREN Rhône-Alpes
- BRAUD Y., SCHLEICHER J.**
Site FR8201688 - Reptiles et Insectes inscrits à la directive Habitats Faune Flore
13 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes
- Bulletin Français de la Pêche et de la Pisciculture**
Les écrevisses européennes autochtones en relation avec l'occupation des sols et la détérioration de l'habitat, plus spécialement Austropotamobius torrentium : CRAYNET meeting, Innsbruck, Autriche, 8-11 septembre 2004 (volume 3)
pages 2004 Consultable : Conseil Régional de Rhône-Alpes
- CORA**
Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes, hors série n°2
134 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes
- CROCHET Ph., MARSAUD B., RAZIN Ph.**
Approche de la structure et du fonctionnement du système karstique de la Gervanne (Drôme)
35 pages 1992 Consultable : Parc Naturel Régional du Vercors
- FAURE J.P.**
Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs dans le PNR du Pilat
19 pages 2004 Consultable : DIREN Rhône-Alpes
- FROMENT B., PETIT-MARTENON V.**
Etat des populations d'écrevisse à pieds blancs (Austropotamobius pallipes) - Ravins rhodaniens du Parc Naturel régional du Pilat
41 pages 2001 Consultable : DIREN Rhône-Alpes
- GARRAUD L.**
Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique
925 pages 2003 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin
- GRAND D.**
Les libellules du Rhône
255 pages 2004 Consultable : Société Linnéenne de Lyon
- GRES P.**
Actualisation des données sur les sites à écrevisses à pieds blancs du Parc Naturel Régional du Pilat (Loire)
19 pages 2004 Consultable : DIREN Rhône-Alpes
- GROSSI J-L.**
Haut-Rhône - Chautagne - Lavours - Bourget - Document d'objectifs - volume annexe
III. pages 1998 Consultable : DIREN Rhône-Alpes
- LAFRANCHIS T.**
Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles
448 pages 2000 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes
- ROUE S.Y.**
Les Chiroptères de la Directive Habitats : le Minioptère de Schreibers Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)
p 2 pages 2002 Consultable : Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble
- VIERON J.P., FATON J.M.**
Etude des écrevisses dans les zones éligibles de la directive "Habitats" du département de la Drôme
8 p. pages 1998 Consultable : DIREN Rhône-Alpes
- VINCENT S.**
Document d'objectifs site Natura 2000 D53 - "Grotte à chauves-souris de Baume sourde" - rapport intermédiaire
16 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes
- VINCENT S., ISSARTEL G.**
Inventaire des gîtes cavernicoles d'intérêt majeur pour les chiroptères en région Rhône-Alpes
42 pages 2005 Consultable : DIREN Rhône-Alpes



Légende



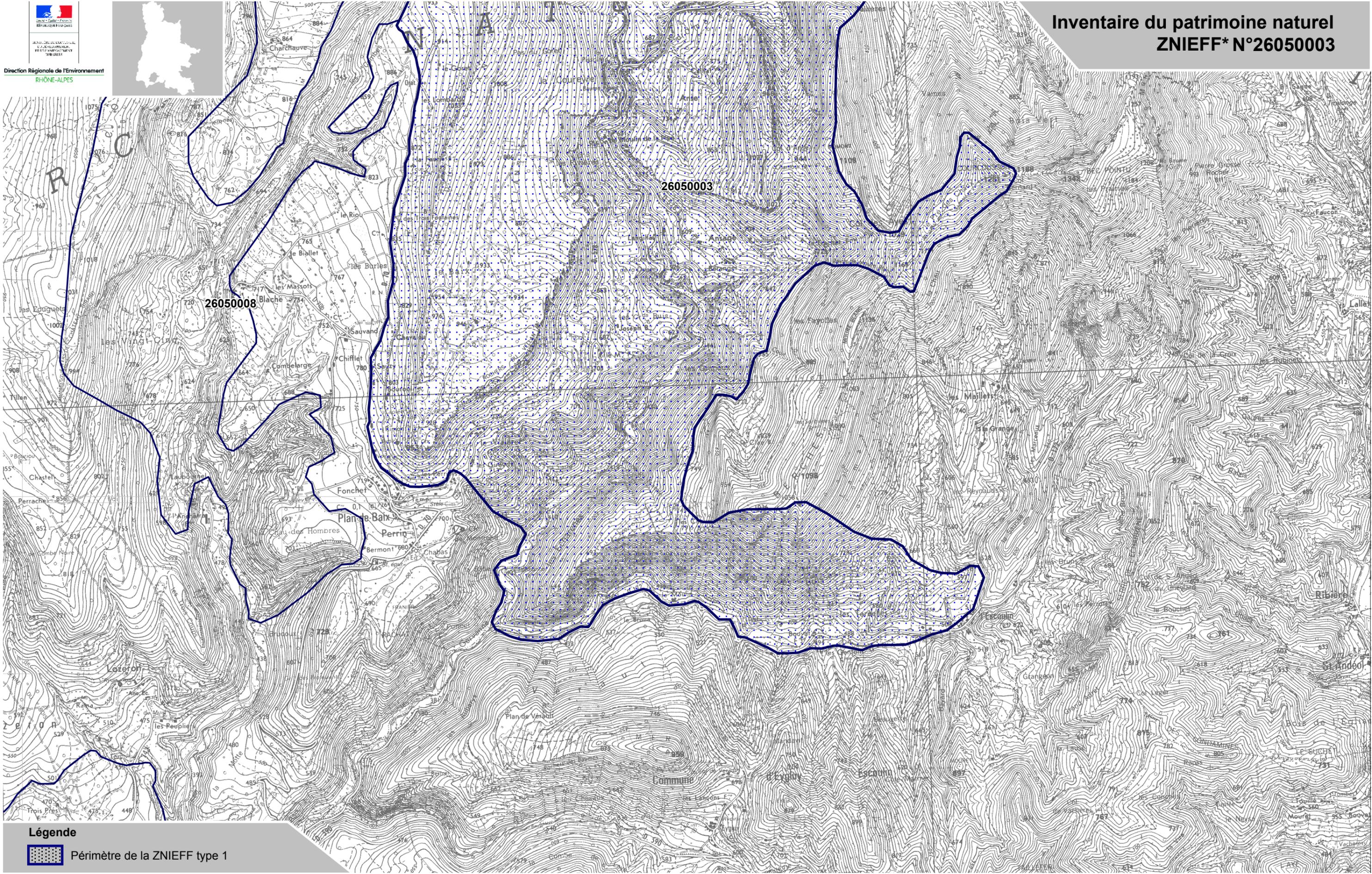
Périmètre de la ZNIEFF type 1



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Légende
 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy